

# AGENT PORTUAIRE CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

Ports de plaisance

*L'agent portuaire chargé de la mise en œuvre des nouvelles technologies participe au bon fonctionnement du port de plaisance, à la bonne gestion du site. Il assure les missions d'agents d'accueil des plaisanciers.*

*Il veille plus particulièrement à la mise en œuvre d'outils numériques et technologiques pour améliorer l'information des plaisanciers et visiteurs ainsi que la visibilité du port sur les différents supports de communication print ou numérique.*



#### **Salaire débutant**

1 820 - 2 050 € brut

#### **Domaine d'activité**

Communication

#### **Autres appellations**

Chargé de communication,  
Responsable digital,  
Webmaster



## MISSIONS:

L'agent portuaire chargé de la mise en œuvre des nouvelles technologies est par nature polyvalent, il contribue pleinement au virage numérique et technologique des installations portuaires et des relations avec la clientèle, plaisanciers ou touristes.

Il participe notamment à l'accueil et au conseil des usagers du port et en assure le suivi grâce à la mise en œuvre d'outils numériques, logiciels, applications dédiées. Il peut connaître ainsi en temps réel le taux d'occupation du port, contrôler le paiement par internet des services portuaires, délivrer des messages aux plaisanciers notamment sur les conditions météorologiques et sur les règles en matière de sécurité ou de respect de l'environnement.

Il peut être amené à gérer plusieurs outils de communication : site internet, écrans informatifs, newsletter, réseaux sociaux (Facebook, Instagram, twitter), blog, etc.

Il s'assure que les informations transmises sont bien actualisées et délivrées aux bonnes personnes. À travers notamment la gestion du site et des réseaux sociaux, il participe au rayonnement du port de plaisance, à sa visibilité auprès du grand public et des professionnels du secteur.

Au-delà des outils de communication, il peut également être amené à travailler sur des logiciels plus « techniques » utilisés au fonctionnement du site portuaire, notamment pour la gestion des services et équipements portuaires.



## COMPÉTENCES :

---

L'agent portuaire chargé de la mise en œuvre des nouvelles technologies doit maîtriser les outils numériques et informatiques (logiciels informatiques, vidéos, applications, usages des réseaux sociaux, etc.).

Il doit également maîtriser les logiciels gestionnaires de réseau, et avoir des bases en DAO comme Photoshop pour réaliser des visuels attractifs et valorisants pour le port, ou encore savoir réaliser des vidéos et les monter.

S'il est chargé de rédiger lui-même les messages contenus sur les différents supports numériques du port, il doit maîtriser l'orthographe et la langue française, être inventif pour diffuser des messages percutants.



## CADRE DE TRAVAIL

---

Il est important que l'agent portuaire chargé des nouvelles technologies soit au contact de l'ensemble des agents du site pour recueillir un maximum d'informations utiles

sur la vie du port, il n'en reste pas moins qu'il travaille principalement à son bureau, avec un ordinateur ou un smartphone !



## FORMATIONS

---

C'est un métier facilement accessible car il n'y a pas de formation spécifique attendue pour exercer le poste d'agent portuaire chargé de la mise en œuvre des nouvelles technologies. Pour autant, il est préférable d'être titulaire du certificat de qualification

professionnelle agent portuaire administratif et d'un certificat ou d'un diplôme attestant un bon niveau en matière de gestion des outils numériques.



## ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

---

L'agent portuaire peut développer de nouvelles compétences et élargir ses responsabilités au sein du port de plaisance en fonction de son expérience, s'investir encore davantage dans la communication du site.

Doté de compétences transverses, il peut aussi exercer ses compétences de responsable des nouvelles technologies dans d'autres sites, ou d'autres secteurs.